

Estacade, réparation de piles et du tablier, phase 2

1 – Description du projet

Projet : ETP005

L'Estacade, construite entre 1964 et 1965, servait à contrôler le mouvement des glaces sur le fleuve Saint-Laurent et à limiter les risques d'inondation et d'érosion des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène. Elle mesure 2 040 mètres de long entre l'île des Sœurs et la digue de la Voie maritime du Saint-Laurent. Sa largeur est de 18 mètres. En 2015, une piste cyclable et piétonnière a été construite en site propre. L'Estacade sert principalement pour les véhicules d'urgence.

Au fil du temps, des travaux visant à assurer l'entretien de la structure ont eu lieu, notamment le remplacement des dispositifs de retenue, la réparation de semelles des unités de fondation, le renforcement du tablier avec l'ajout de posttension transversale ainsi que la réparation du béton des poutres.

Des travaux importants doivent être réalisés pour assurer la durabilité de l'ouvrage.

Ces travaux comprennent notamment :

- la réparation de 8 semelles des unités de fondation;
- la réparation de béton et l'injection de fissures du fût de 18 unités de fondation;
- le remplacement des appareils d'appui;
- la réparation d'une dizaine de blocs d'assise;
- la réparation de poutres;
- l'installation de garnitures de joint en silicone;
- d'autres réparations diverses.

Les travaux sont prévus débuter à l'été 2025 et terminer en 2028. Le projet prendra en considération les aspects opérationnels, esthétiques, architecturaux, historiques et écosystémiques. Pour permettre l'exécution des travaux sur les unités de fondation, des barges pourraient être utilisées et des batardeaux pourraient être installés de façon temporaire. Ces travaux seront exécutés conformément aux exigences des autorités réglementaires compétentes. La piste cyclable en site propre demeurera ouverte aux piétons et aux cyclistes pendant la majeure partie des travaux. Les usagers sont invités à s'abonner à notre compte X [@mobiliteactive](#) pour rester informé. Un accès sans entrave est prévu en tout temps pour le passage des véhicules d'urgence. La navigation pourra également être maintenue durant les travaux.

2 – Avis d'intention

2024-10-10 – Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) a l'intention de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, PJCCI **invite le public à**



AVIS PUBLIC

formuler des commentaires jusqu'au 2024-11-14 sur cette détermination, à l'adresse suivante :
edd@pjcci.ca

3 – Fin de la période de consultation

2024-11-14- La période consultation publique sur le projet est complétée. Les Ponts Jacques Cartier Champlain Incorporée examine les commentaires reçus afin de l'aider à déterminer si l'exécution du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Personnes-ressources

Les Ponts Jacques Cartier Champlain Incorporée

Linda Sau, ing. Coordonnatrice de projets senior

1225, Saint-Charles O. Bureau 500

Longueuil (Québec) J4K 0B9

Courriel : edd@pjcci.ca